



Principales

Gamme	Linergy
Nom du produit	Linergy TR
Type de produit ou équipement	Borne miniature
Nom de l'appareil	TRV
Type de bornier	Conducteur de protection
Nombre de points multiples de connexion	1
Mode d'installation	Encliquetable
Section nominale	4 mm ²
Longueur	30 mm
Couleur	Vert jaune
Quantité du lot	Lot de 50

Complémentaires

Largeur	6,2 mm
Hauteur	34 mm
Mode de raccordement	1 borne à vis: en amont 1 borne à vis: en aval
Nombre de connexions	2
Position du raccordement	Latérale
Nombre d'entrée mesure	1
Section de câble	0,2...6 Mm ² , rigide 0,2...4 Mm ² , souple avec extrémité de câble 0,2...4 mm ² , souple sans extrémité de câble
Couple de serrage	0,6...0,8 N.m
Longueur de dénudage des fils	8 mm
Type d'outil	Raccordement: tournevis Déconnexion: tournevis
Matière	Polyamide 6/6: boîtier isolant
Perte diélectrique	0,01 à 1 MHz se conformer à CEI 60250 0,01 à 1 MHz se conformer à VDE 0303-T4
Résistivité	10000 MΩ.M se conformer à CEI 60093 10000 MΩ.m se conformer à VDE 0303-T30
Résistance de surface	1000 GΩ se conformer à CEI 60093 1000 GΩ se conformer à VDE 0303-T30
Résistance de glissement	500 CTI (> 400 kB) se conformer à CEI 60093 500 CTI (> 400 kB) se conformer à VDE 0303-T30
Tenue à la flamme	V0, épaisseur 0,8 mm se conformer à UL 94
Compatibilité de gamme	Prisma G Prisma P Prisma PH Prisma Pack Spacial Kaedra Pragma TeSys
Accessoires associés	Enveloppes Spacial

Environnement

Certifications du produit	ATEX[RETURN]EAC[RETURN]cURus[RETURN]CSA[RETURN]VDE[RETURN]CEI-Ex
Tenue diélectrique	1000 V se conformer à CEI 60243-1
Température de l'air ambiant pour le fonctionnement	-40...130 °C se conformer à CEI 60216-1 -40...130 °C se conformer à VDE 0304-T21

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	 Déclaration REACH
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	 Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	 Oui
Profil environnemental	 Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.